

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 29 avril 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/04/29-4/01

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement  
Rapporteur : DELESSARD Monique

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : EUDE Gérard

---

OBJET : Sollicitation du financement du fonds national de protection de l'enfance -  
Appel à projets 2011/2013.

Le Fonds national de protection de l'enfance procède, sur appel à projets pluriannuels, au financement de projets portés par les associations ou des collectivités territoriales. Le projet présenté par le Département vise à mettre en oeuvre la diversification des modes de prise en charge éducative prévue dans le schéma départemental de l'enfance, de l'adolescence et de la famille adopté en décembre 2010. Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des jeunes en grande difficulté, confiés à l'aide sociale à l'enfance, par la mise en place d'un réseau départemental de partenaires disposant chacun d'une compétence et d'une prestation spécifique prêts à s'engager pour prendre part à une prise en charge partagée et de ce fait renforcée. C'est le financement partiel de ce réseau qui est soumis au Fonds national de protection de l'enfance pour mieux répondre à la prise en charge de ces jeunes, en assurer le suivi et l'évaluation par la mise en place d'une commission « situations complexes » et d'un coordonnateur.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2007-293 en date du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance,

VU le décret n° 2010-497 en date du 17 mai 2010 relatif au Fonds national de financement de la protection de l'enfance,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

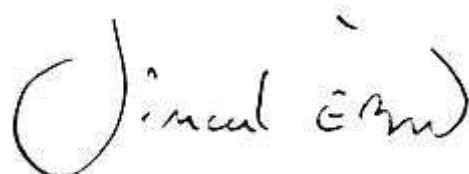
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

D'autoriser le Président du Conseil général à déposer le projet de constitution d'un réseau de prise en charge renforcée de jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance en grande difficulté, auprès du fonds national de protection de l'enfance - Appel à projets 2011/2013.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ